

Mise en place des CSRH

Nous ne sommes pas des pions !

■ Trop c'est trop ■ La direction continue son jeu de désinformation et d'omerta
■ Pour SUD PTT, ce n'est pas admissible ■ Nous demandons de véritables négociations et pas cette parodie de dialogue social.

Un modèle social en question

Dans tous ses discours Jean Paul Bailly se targue d'avoir mis en place un véritable modèle social à la Poste. Au vu des résultats du dossier CSRH, SUD PTT le redit ce modèle social n'existe pas. C'est un simple roman de science fiction auquel voudrait croire la direction de La Poste.

La politique du fait accompli

La direction essaye de mettre les organisations syndicales et le personnel devant le fait accompli. Faire traîner en longueur les discussions sans donner les informations est inadmissible. Plus fort encore, elle voudrait faire croire que l'ensemble des organisations syndicales est d'accord avec la mise en place des CSRH, simplement parce qu'elle les reçoit en audience et ceci pour démotiver le personnel.

Diviser pour mieux régner

Mieux encore elle prévoit dans ces textes de faire deux catégories de personnel : ceux des CIGAP et ceux des UGRH, comme s'il y avait des sous-catégories de personnel RH. Ce n'est pas parce que nous exerçons des métiers différents qu'ils sont moins valorisant.

Le point d'achoppement : la cartographie

Pierre angulaire de cette communication, l'absence totale de cartographie donnée aux organisations syndicales mais aussi de statistiques sur le personnel concerné (pyramides des âges, statuts concernés...). La direction voudrait nous faire croire que rien n'est fait. Pourtant, les directions de Métiers continuent leur bonhomme de chemin. Quand ce n'est pas des services qui ne savent même pas s'ils sont concernés comme le SEDEP de Lannion. Soit le chef de projet se fait manipuler, soit la direction nous ment. Dans les deux cas, c'est pitoyable.

Nous demandons que le personnel et les organisations syndicales soient entendus. Une organisation syndicale qui accepte de discuter dans ces conditions fait le jeu de La Poste. Pour SUD PTT, ce dossier est suffisamment important pour être traité comme un autre. La filière RH n'est pas une sous catégorie à La Poste.

S'il faut passer par une grève pour commencer à être entendu, nous sommes prêts à proposer ce moyen d'action à l'ensemble du personnel RH.



**FÉDÉRATION des activités postales
et de télécommunications**

25/27 Rue des envierges
tel 01 44 62 12 00 : fax 01 44 62 12 34
sudptt@sudptt.fr <http://www.sudptt.org>